Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

ETUDES ET DOCUMENTS
paraissant tous les deux mois

N° 45
Mai-Juin 1913

DES

MÉTHODES D'ORAISON

dans notre vie apostolique

SELON LA DOCTRINE DES EXERCICES

PAR

le P. Henri WATRIGANT, S. J.

(PREMIER FASCICULE)

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

ENGHIEN (BELGIQUE).
BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES

PARIS
P. LETHIELLEUX, EDITEUR
10, rue Cassette, 10.

REIMS
ACTION POPULAIRE
5, rue des Trois-Raisinets.

COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES.

But. — Faire connaître peu à peu tout ce qui intéresse l'étude et l'histoire des *Exercices spirituels* de saint Ignace ; fournir, dans l'ordre pratique, les documents utiles à l'organisation, au recrutement et à la direction des *Retraites*.

Mode de publication. — Il paraît un fascicule tous les deux mois, de Janvier à Novembre. Les six fascicules comprennent ensemble au moins 320 pages et forment, après deux ans, un beau volume in-8° avec table méthodique.

Conditions d'abonnement. — Pour la **Belgique,** fr. 3.50 par an. S'adresser à la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, 7, rue des Augustins, Enghien. Payer en *bon de poste* ou sur présentation d'une *quittance postale*.

Pour la **France,** fr. 3.50 par an. S'adresser à la LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris.

Pour les autres pays de l'**Union postale,** 4 fr. par an. S'adresser à la MÊME LIBRAIRIE. Si quelque abonné préfère payer son abonnement par l'intermédiaire de la BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES, il est prié de le *déclarer expressément*.

Les nouveaux abonnements sont reçus à Enghien et à Paris.

On peut s'adresser aussi, tant pour l'abonnement que pour l'achat de numéros séparés, aux bureaux de l'ACTION POPULAIRE, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims (Marne).

1906

1. **S. S. Pie X et les Œuvres de retraites.** P. DEBUCHY. 20 pp. *Epuisé.*
2. **La Maison de retraites de Vannes au XVII^e siècle.** H. CHAURAND. 52 pp. . . . . 1 »
3. **De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite.** H. WATRIGANT. 50 pp. . . . . 1 »
4. **Les confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique.** R. P. DIEUDONNÉ, O. C. 44 pp. . 0.80
5. **De la direction des retraites collectives** (à Bologne, fin du XVII^e siècle). C. ETTORI, S. J., III pp. . . . . *Epuisé.*
6. **Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace.** P. DEBUCHY. 72 pp. . 1.40

Les numéros marqués **épuisés** *ne sont plus vendus qu'avec la série complète.*

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 45.

Henri WATRIGANT, S. J.

DES

MÉTHODES D'ORAISON

dans notre vie apostolique

SELON LA DOCTRINE DES EXERCICES

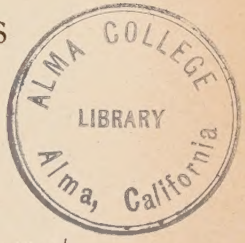

AVANT-PROPOS

Dans cet essai sur les méthodes d'oraison qui conviennent à notre vie apostolique, nous suivrons, il est à peine nécessaire d'en prévenir le lecteur, l'enseignement de saint Ignace dans son livre des Exercices spirituels. Cet enseignement n'est-il pas éminemment apostolique ?

Cependant une remarque importante s'impose ici : il n'y a pas identification complète entre la doctrine universelle des Exercices et leur application spéciale à des religieux d'ordre apostolique, même aux religieux de la Compagnie de Jésus. Si l'on étudie le livre des Exercices adéquatement, c'est-à-dire si, à l'étude de la série des méditations qu'il présente à qui veut choisir un état de vie, on joint l'étude des documents qu'il fournit au directeur spirituel pour en adapter la doctrine et les méthodes à d'autres besoins des âmes, on doit reconnaître qu'il contient un enseignement

plus étendu que celui qui est à l'usage spécial des Jésuites; ce serait restreindre singulièrement et abusivement son emploi que de n'y découvrir que la spiritualité privée et les formes particulières d'oraison d'une vie apostolique. Au contraire, ce livre fournit une telle abondance de sujets de méditation et une telle variété de formes d'oraison, qu'il peut être le guide des autres états de vie, s'il est appliqué avec la discrétion nécessaire. On trouverait une preuve sensible de cette vérité dans mainte retraite composée pour la vie active et pour la vie contemplative, d'après les données des Exercices. Cette faculté d'adaptation des Exercices apparaîtra clairement aux yeux de tous, lorsque, bientôt, nous pourrons publier un traité inédit sur les ressources que le livre de saint Ignace offre pour la formation directe à la contemplation; il complètera utilement les données du présent travail qui se rapporte plus spécialement à la vie apostolique.

Avant d'en arriver à toute question de formation particulière, il ne sera pas inutile de dire comment saint Ignace comprend la doctrine spirituelle catholique dans ce qu'elle a de fondamental, d'universel, de traditionnel; il ne traite pas de la constitution essentielle et de la génération de l'homme surnaturel, c'est là chose supposée connue et admise; mais il donne les principes généraux de l'éducation spirituelle; on peut facilement les dégager de ses Exercices.

Ces principes généraux se résument sommairement en trois points :

I. D'abord est affirmée la nécessité d'un maître délégué par l'Eglise près du disciple spirituel ; cette vérité ressort de tout le livre de saint Ignace; le disciple reçoit les Exercices, adaptés pour lui par son directeur, et il les fait sous sa direction.

II. L'avancement vers la perfection exige comme nécessaires un attachement profond à la vérité intégrale de la foi, et une tendance affective et effective vers l'union à Dieu par les vertus d'espérance et de charité, aidées des vertus morales infuses. On conclut de là que le disciple spirituel se développera : premièrement en visant à la fin de l'homme, voilà ce qui est requis dans l'ordre d'intention ou de la piété affective; deuxièmement, en avançant vers cette fin par les voies purgative, illuminative et unitive, dans lesquelles se résume l'ordre d'exécution. Sous prétexte d'avancer plus rapidement vers le but final, saint Ignace ne supprimera pas, et même sauf action exceptionnelle du Saint-Esprit, ne diminuera pas ces périodes de l'ordre d'exécution; il n'est pas de ceux qui rêvent une vie intérieure, simplifiée de telle sorte que l'ordre d'intention soit seul admis. *Pietate et virtute,* voilà sa devise, et par cette méthode traditionnelle et rationnelle, il donne une grande leçon aux utopistes de tout genre qui ne voient que l'ordre d'intention, en négligeant l'ordre d'exécution dont ils n'ont cure. Inversement, il ne voudrait pas ressembler à ces prédicateurs moralistes qui parlent des vertus, et oublient de montrer qu'elles doivent être dirigées vers une fin sublime surnaturelle, la gloire de Dieu et notre union éternelle avec Lui.

Les vertus qu'il demande sont d'abord les vertus *communes* à tout ami de la perfection : respect de Dieu, profond jusqu'à l'adoration, humilité, sentiment de dépendance de Dieu, qui produit la soumission et la prière de demande, mortification des passions, charité; puis viennent les vertus *particulières,* propres à la vocation et à l'état de chacun.

On ne fera guère de difficulté sur le chapitre des vertus communes; l'obligation est claire. Mais que de fois, en pratique du moins, on oublie les vertus propres à

chaque genre de vie; et cependant elles sont d'une importance capitale pour qui tend à la perfection.

Dans l'impossibilité d'insister ici longuement sur ce sujet, nous renvoyons en note à quelques auteurs de valeur (1). Tous, après saint Paul, montrent la nécessité des vertus de l'état de vie; selon eux celui-là prendrait le change de façon dangereuse qui poursuivrait les plus hautes vertus qui ne sont pas de sa vocation. Ce serait une illusion pour un religieux de vie active de faire de la contemplation sa fin exclusive, et même principale; pour un contemplatif d'exciter dans ses oraisons le désir des ministères extérieurs; pour un religieux de vie apostolique de borner ses efforts à l'acquisition des vertus qui conviennent à un ermite. Aussi saint Ignace s'opposa-t-il toujours chez les siens à pareilles tentations de vie contemplative et solitaire, et voulut-il que les membres de la Compagnie cherchassent dans tous leurs exercices spirituels la perfection propre aux hommes apostoliques. Même l'oraison devra subir l'influence de cette règle. Le P. de la Reguera, fidèle interprète des idées de son bienheureux Père, après avoir affirmé sa doctrine : *Juxta propriam cujusque vocationem exercendæ sunt virtutes,* en tire expressément cette conclusion pour l'oraison : *Atque adeo*

---

(1) Voir le P. Louis de Grenade, *Guide des pécheurs,* L. II, ch. XVII, pos. 6. — Alvarez de Paz revient à plusieurs reprises sur ce sujet; voir surtout dans le T. I de ses Opera, Pars. II, le ch. XIX, *Propriissima vocatio perfectissima via a religioso censenda;* ch. XX, *Obligationes status suscepti, primo loco a religioso subeundæ;* dans le T. II, Pars. IV, ch. III, *Eas virtutes a quolibet justo exercendas esse ad quas vocatur.* — Saint François de Sales, *Introduction à la Vie dévote,* IIIe Part., ch. I et II. — Hayneufve, *Réponses aux demandes de la vie spirituelle,* Paris, 1673, T. II, p. 1032. — Guilloré, dans un livre qui n'est pas parfait, a cependant sur ce point deux excellents chapitres : voir *Maximes spirituelles,* L. I, Maximes IV et V.

cum hac eadem discretione dirigendi, et deducendi sint in effectum affectus orationis. Quæ est doctrina illa cœlestis, quam tradidit Apostolus ad Eph. IV, 7 : Unicuique nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi, etc. (1).

III. Saint Ignace se hâte aussi de nous faire connaître les instruments de la spiritualité progressive, d'abord les instruments nécessaires des sacrements de pénitence et d'eucharistie, sainte messe et communion, c'est-à-dire de la liturgie en ce qu'elle a de principal et d'obligatoire; puis sans amoindrir en rien l'estime de la partie plus ou moins facultative des pratiques extérieures, et de la prière vocale à laquelle d'ailleurs il donne une place, il fait grandir sous nos yeux étonnés une abondante moisson de formes, facultatives elles aussi, d'oraison mentale : formes inférieures d'oraison mixte, formes normales d'oraison mentale, formes supérieures d'oraison contemplative; et ce qui augmente la valeur d'usage de ces formes diverses, saint Ignace nous les présente avec une méthode d'emploi très précise. De là sans doute le nom d'oraison méthodique appliqué aux méthodes ignaciennes, parfois avec quelque légère ironie, comme si saint Ignace en exagérait le formalisme; parfois aussi en lui faisant trop exclusivement l'honneur d'en être le père et le législateur; dans ce dernier cas, très certainement on fait erreur, car l'histoire de l'oraison méthodique remonte bien plus haut que le seizième siècle. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'oraison mentale a été présentée comme une nouveauté (2), alors qu'elle existait aux premiers temps de l'Eglise, sinon dans tous les pro-

(1) *Praxis Theologiæ mysticæ.* Romæ, 1740, T. I, p. 550.

(2) Cf. Camus. *Direction à l'oraison mentale.* Lyon, 1623, p. 25. *Que l'oraison mentale n'est pas une nouveauté.*

cédés accessoires dont l'a munie l'expérience de nos pères, à tout le moins dans sa substance.

Quoi qu'il en soit, l'histoire des derniers siècles montre clairement que les religieux de la Compagnie de Jésus, sans négliger dans la lutte avec l'hérésie la défense, et dans leur apostolat la propagande des diverses formes de la liturgie et des pratiques extérieures de dévotion, ont été non pas initiateurs, mais cependant grands propagateurs de l'oraison mentale. Ils l'ont adoptée pour leur propre avancement, et ils ont montré, aux âmes désireuses de leur perfection, combien la pratique de l'oraison mentale, si elle est sagement conçue et dirigée, est un moyen efficace d'éducation spirituelle; à tous ceux qui en étaient capables, ils ont principalement demandé de donner dans leurs entretiens avec Dieu une part au raisonnement pieux et fidèle, *pio et fideli,* comme parle saint Ignace dans les règles de l'élection (1). Certes ils n'ont pas attribué à un raisonnement naturel un effet surnaturel, comme quelques-uns semblent le croire; mais ils ont suivi l'exemple des Pères de l'Eglise qui admettaient que la grâce n'exclut pas, dans la sanctification de l'homme, l'exercice naturel du raisonnement, et qu'elle s'en sert comme d'un moyen plein de force et de suavité. Dans le cas présent, « ce raisonnement est spirituel et non naturel, car sa matière regarde notre avancement en esprit, et ses propositions dont nous tirons la conclusion et la persuasion sont plus appuyés sur la foi que sur le discours naturel » (2). En présence de Dieu la lumière de pareil raisonnement convaint davantage le cœur humain. *In conspectu ejus suadebimus corda nostra* (I Joan., III, 5). A l'assurance que donne la foi, il est

(1) 3e point du premier mode d'élection.

(2) P. Hayneufve. *Réponses aux demandes de la vie spirituelle.* Paris, 1673 et 1675, T. II, p. 829.

bon de joindre la clarté de la lumière. La raison s'est soumise à la foi, mais « la foi veut que la raison soumise, dit le P. Hayneufve, s'éclaire de plus en plus par la lumière surnaturelle et naturelle, et que notre entendement se laisse autant persuader par le raisonnement spirituel que par la seule foy » (1).

S'il plaît à la Bonté divine, le raisonnement spirituel ordinaire sera parfois accompagné de lumières supérieures produites par l'action des dons du Saint-Esprit; l'expérience universelle prouve la vérité de l'influence du Saint-Esprit sur ceux qui se mettent à l'école des Exercices. Ce livre, disait le P. Diertins, « ne donne pas une science qui enfle, mais il orne l'âme des sept dons du Saint-Esprit, et la nourrit et la rassasie de ses douze fruits pleins de suavité (2) ». Mais laissons ce sujet que nous devons reprendre plus loin, lorsque nous parlerons de l'oraison mentale ordinaire dans notre vie apostolique.

Déjà j'ai eu l'occasion de montrer, dans un opuscule sur *Deux méthodes de spiritualité* (3), que saint Ignace donne dans les Exercices comme un enseignement primaire, secondaire et supérieur de l'oraison. Mais là même (4) et dans un autre opuscule : l'*Ecole de la spiritualité simplifiée* (5), j'ai ajouté qu'il ne fallait pas juger de la mesure de la sainteté par le degré de l'élévation de l'orai-

---

(1) Ib., p. 827.

(2) *In quo (libro) traditur mystica illa Theologia, cujus scientia non inflat, sed animum septem donis Spiritus Sancti exornat, atque duodecim ejusdem Spiritus suavissimis fructibus nutrit et satiat.* — Voir *Exercitia spiritualia S. P. Ignatii Loyolæ*. Antverpiæ, 1696, à la fin de l'*Allocutio ad Patres et Fratres... Societatis Jesu,* allocution qui est placée sans pagination chiffrée au début du livre.

(3) Lille, Desclée, 1900, p. 96 et suiv.

(4) P. 96.

(5) Lille, H. Morel, 1903, p. 15 et suiv.

son mentale, et que ceux qui ne voient guère de différence entre la perfection et l'oraison mentale, en établissant une rigoureuse proportion entre leurs degrés s'exposent à renouveler les erreurs du quiétisme. Saint Ignace a écarté ses enfants spirituels d'une pareille conception ; se préoccupant avant tout des vertus, il leur enseigne une oraison mentale affective pratique, adaptée aux devoirs de leur vie apostolique. Et ici il n'est pas inutile de reproduire une remarque de Suarez : il observe que les oraisons, soit vocale soit mentale, ont pour effets communs d'impétrer, de satisfaire, de mériter ; mais quand il s'agit de vertus à acquérir ou à exercer, l'oraison mentale a une spéciale utilité (1). Nous nous souviendrons plus loin de ce principe, quand nous établirons que cette oraison mentale est particulièrement utile aux religieux de vie mixte. Sans doute, afin d'obtenir les grâces de sanctification pour eux et pour autrui, ils se serviront de l'oraison et vocale et mentale, mais c'est surtout par l'oraison mentale avec ses considérations, ses méditations, et ses solides affections et résolutions pratiques bien précises, qu'ils peuvent et doivent, non pas simplement attendre et recevoir les vertus de la vie apostolique, mais les conquérir dans une généreuse collaboration à l'action du ciel. Pareille oraison mentale pratique, qui s'occupe des préceptes et conseils divins, nous est recommandée par la liturgie à plusieurs reprises dans le Psaume 118 : *Quomodo dilexi legem tuam, Domine? Tota die meditatio mea est.*

Les préliminaires généraux que nous venons d'exposer nous ont paru nécessaires avant d'aborder les questions

(1) *De Religione*, T. II, Lib. II, c. I et IV. — Cf. La Reguera, T. I, p. 321, nos 1879, 1880, 1881.

particulières qui feront l'objet de ce fascicule. Quelques mots encore seront utiles pour faire connaître un manuscrit qui a provoqué cette étude, et en préciser le but et la signification.

Il y a quelques années, je découvris dans la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles un manuscrit qui portait comme titre ces mots : *De modo orandi Societatis;* malgré sa forme un peu négligée, il me parut très suggestif pour des religieux de la Compagnie de Jésus; ce qu'il disait sur l'objet de toute la spiritualité de notre vie apostolique et les hautes vertus qu'elle devait produire, était en parfaite harmonie avec l'enseignement des Exercices et de notre Institut; j'avais sous les yeux un programme de perfection proposé à nos anciens Pères, et qui s'impose encore à nous : si nous voulions remporter les mêmes victoires à la suite du Roi Jésus, il nous fallait faire choix de ces mêmes armes spirituelles. Tout cela était excellent et avait de quoi exciter notre zèle.

Cependant en examinant le manuscrit de plus près, j'éprouvais une déception; je n'y trouvais pas tout ce que son titre, *De modo orandi Societatis,* semblait promettre : un exposé des méthodes de prier dans la Compagnie de Jésus. Il avait bien peu de chose sur l'oraison et ses formes; l'oraison mentale nous y apparaissait tellement fondue avec l'exercice spirituel des vertus, que nous y discernions à peine l'action d'une méthode basée sur le raisonnement spirituel; c'était une série d'exercices spirituels au sens strict du mot, un appel aux armes, un ensemble d'efforts bien coordonnées; mais on ne nous disait presque rien sur les méthodes d'oraison.

Je sais qu'en un sens assez large on peut dire avec saint Thomas : *Tamdiu homo orat, quamdiu vitam suam in Deum ordinat.* Tant que l'homme s'exerce à

ordonner sa vie vers Dieu, il y a oraison (1). Rien de plus vrai si l'on s'en tient à la signification générale d'acte religieux : il y a alors oraison ou acte religieux; plus précisément encore, il y a eu oraison, et même oraison excellente, et cette oraison est couronnée par un acte de volonté pratique. Mais l'oraison peut produire d'autres actes religieux de volonté, et puis et surtout elle implique un ou plusieurs actes d'intelligence pour provoquer la volonté à le mettre en mouvement. Restait donc que le manuscrit *De modo orandi Societatis,* faisant silence sur les formes d'activité des facultés autres que celles de la volonté, ne nous disait pas comment l'exercice spirituel était provoqué par l'oraison. Etait-ce par la simple et pieuse récitation d'une formule de prières ou par la célébration solennelle d'un office liturgique ? Etait-ce par l'influence d'un raisonnement spirituel? Naissait-il sous l'action d'une lumière supérieure ?

Décidément le manuscrit était trop laconique sur ce sujet important : tout en étant heureux d'admirer l'excellente fécondité de son programme d'exercices, nous le trouvions bien incomplet dans l'exposé des méthodes d'oraison; la base qu'il nous offrait était trop étroite pour supporter le large édifice de nos méthodes : oraison vocale et mixte, oraison mentale ordinaire avec ses variétés multiples, rigoureuses ou adoucies, oraison contemplative.

Nous fûmes donc amenés par la constatation de ces déficits à faire quelques recherches sur nos diverses méthodes d'oraison; nous consultâmes quelques ouvrages imprimés dont les auteurs étaient spécialistes, hommes d'autorité dont

(1) *In Epist. ad Romanos* (Cap. I, lect. 5). — Le P. Monsabré a développé ces paroles de S. Thomas, dans son beau livre : *La Prière, Philosophie et Théologie de la Prière.* Paris, Lethielleux, 1886, p. 129 à 135. — Voir aussi L. Roure, *En face du fait religieux,* Paris, 1907, p. 66.

le témoignage faisait foi; nous nous mîmes à glaner dans quelques vieux traités inédits, et le résultat de cette cueillette nous permit de composer une petite anthologie sur les manières de prier traditionnelles dans la Compagnie. En la présentant aux abonnés de cette Collection, nous croyons superflu d'insister sur le caractère personnel de l'interprétation des documents qui en sont la partie principale; leur valeur est indépendante de notre glose; nos commentaires n'ont d'autre autorité que celle d'un humble chercheur qui soumet ses appréciations à la compétence de maîtres plus avancés que lui dans la science des Exercices spirituels.

Le travail se divisera en trois parties : 1° l'oraison vocale, 2° l'oraison mentale ordinaire, et 3° l'oraison contemplative dans notre vie apostolique.

Nous avions pensé un instant mettre en tête le manuscrit : *De modo orandi Societatis* comme donnant très bien le but ou l'objet de toutes nos oraisons, et même de toute notre spiritualité; puis nous nous sommes demandé s'il n'était pas préférable de le mettre en appendice comme indiquant les résultats ou les fruits que doit produire le travail spirituel provoqué par nos méthodes d'oraison; nous avons opté pour ce second sentiment; cependant pour bien marquer que ces fruits excellents peuvent être obtenus par l'oraison ordinaire (1), nous l'avons reproduit avant la troisième partie qui traitera de l'oraison contemplative.

H. WATRIGANT, S. J.

(1) A la rigueur, ils pourraient même être obtenus sans oraison mentale méthodique.

I.

L'oraison vocale dans notre vie apostolique.

Il est certain que s'il s'agissait d'obligation stricte, on pourrait montrer avec Suarez, qu'aucune prière vocale n'est imposée de par l'Institut à un religieux de la Compagnie de Jésus (1). Et cependant, l'oraison vocale y a toujours été en grand honneur. Sans doute le but particulier que saint Ignace poursuivait dans les Exercices ne lui a pas permis de donner à la prière vocale une place dominante dans les retraites de ceux qui sont capables de pratiquer l'oraison mentale; cependant il l'a conseillée sous diverses formes, même à ses retraitants de choix (2), et dans les règles d'orthodoxie il leur a demandé d'en être les défenseurs et les apôtres (3). Quand il s'agit des retraites de ceux qui

(1) *De Religione.* Tract. X, Lib. VIII, c. II. *Utrum religiosi Societatis ad aliquas orationes vocales ex vi sui instituti teneantur?*

(2) Il leur permet d'aller à Vêpres et à Matines pendant leur retraite. (Voir 20e annot.) — Le Vénérable Louis de Blois n'autorisait pas ses novices à assister aux Matines conventuelles pendant les premiers exercices (voir *Epilogus* à la fin de *Septem Exercitia,* p. 735 des *Opera,* éd. 1632. — Le P. Greg. Areilza, dominicain, très zélé pour la pratique des retraites, avait prescrit aux religieux de sa Province d'assister au chœur pour les seules Matines, mais ils pouvaient en être dispensés par leurs directeurs : *A quibus etiam abesse poterunt de consilio Directoris.* Voir D. Franc. Maggio. *Praxis exercitiorum spiritualium.* Romæ, 1656, p. 251. Le P. Maggio cite d'autres exemples.

(3) Voir dans le fascicule nº 7 de la CBE. *Les Règles du pur Catholicisme,* par le P. Meschler, les pages 20 à 25, — et dans le fascicule 37, *Explication des Règles d'orthodoxie,* par le P. Judde, le commentaire des règles 3e, 6e, 8e.

ne sont pas capables de la méditation, la prière vocale est alors proposée dans une très large mesure.

Mais on s'est plaint avec quelque exagération et injustice du minimisme liturgique de la Compagnie. Un religieux d'un ordre antique et vénérable me disait un jour : « Je regrette que saint Ignace ne donne pas assez d'importance à la liturgie. » Or la vie du saint lui-même devrait servir de première réponse à ce reproche. Rien n'est plus connu que la dévotion qu'Ignace éprouvait aux offices divins, spécialement aux messes chantées, et à vêpres et complies. Il le dit lui-même en parlant de son séjour à Manrèse : *Quotidie missæ majoris sacrificio intererat, et vesperis et completorio, quibus in rebus magnam capiebat consolationem* (1).

Plus tard, élevé au sacerdoce, le Saint célébrait la messe avec la plus ardente dévotion et un grand soin des rubriques, estimant plus le culte extérieur et les moindres observances de la liturgie sacrée que les plus hautes faveurs surnaturelles, les visions et le don des larmes (2). Aussi pour ne commettre aucune erreur dans la célébration du saint Sacrifice, il lisait avec soin la veille le texte de la messe du lendemain.

« Il éprouvait des ravissements en récitant l'Office divin. Certains versets lui ouvraient de tels aperçus qu'il s'y arrêtait des temps considérables. Là où d'autres glissent comme un navire sur l'océan sans s'occuper des richesses que renferment ses abîmes, Ignace, comme un pêcheur de perles avisé, plongeait dans la profondeur de chaque verset, et il y puisait toujours de nouvelles connaissances de Dieu, un plus ardent amour

(1) *Acta quædam P. N. Ignatii... a Ludov. Gonzalvo excepta,* Parisiis, Le Clère, 1873, p. 26.

(2) Cf. Les *Acta Sanctorum* des Bollandistes. T. VII de juillet, p. 529 et 530 de l'édition Venetiis, 1749.

des choses célestes. Les délices qu'il goûtait alors lui faisaient verser une telle abondance de larmes qu'il fut plusieurs fois en danger de perdre la vue. Le Pape Paul III, ayant été averti de ce danger, substitua pour lui à la récitation de l'Office divin, quelques courtes prières » (1).

Ses disciples partageaient la ferveur de leur bienheureux Père; qu'on lise le *Mémorial* du Bienheureux Pierre Le Fèvre, et l'on y trouvera bien des marques de sa dévotion par tout ce qui regarde le culte extérieur.

Sûrement saint Ignace n'eût pas reçu dans sa Compagnie quiconque n'aurait pas eu une grande estime de la liturgie.

Le P. Gagliardi résumait, à la fin du 16e siècle, la tradition déjà bien établie chez nous, au sujet des cérémonies de l'Eglise, lorsqu'il écrivait (2) : *Eorum vero, qui admissi sunt (in Societate), proprium est, non solum de præcipuis fidei Mysteriis altum habere conceptum, et de illis, pro dignitate, et sentire et loqui, exaltando illa, quoad fieri potest, sed etiam minima quæque ad Fidei pietatem spectantia magni facere, ut de illis alte sentiant : sic* candelas in templis accendi solitas, *et omnes ecclesiasticas ceremonias, et* devotionis adminicula, *et* collaudare, *et tueri et introducere, quoad opus est, vel restituere, ubi collapsæ fuerint, proprium sibi ducit Societas; qua in re etiam ab iis incipit, quæ remotissima videntur, et longe huc spectare, non secus ac hæretici ipsi ad oppugnandum fecisse videntur* (3).

---

(1) Citation d'une page du P. de Franciosi. *L'Esprit de saint Ignace*, Montreuil-sur-Mer, 1898, p. 40.

(2) *De Plena cognitione Instituti*. Brugis, Desclée, 1882, p. 90.

(3) Cf. *Exercit. Regul. ut cum orth. Eccl. sentiamus.*

Les religieux de la Compagnie n'ont pas, il est vrai, l'office du chœur (1), mais c'est pour de très sages raisons qu'ils en sont dispensés. Les regrets que quelques amis dévoués des offices liturgiques ont exprimés à ce sujet ne sont pas acceptables. Dom Guéranger lui-même nous a justifiés en écrivant : « Avec les derniers siècles et leurs embûches, l'heure des milices spéciales organisées en camps volants avait sonné pour l'Eglise. Mais autant il devenait plus difficile d'exiger de ces troupes méritantes, absorbées dans de continuels combats au-dehors, les habitudes de ceux que protègent la Cité Sainte et ses anciennes tours de défense; autant Ignace répudiait le contre-sens étrange qui eût voulu réformer les mœurs du peuple chrétien d'après la manière de vivre entraînée par le service de reconnaissances et de grands gardes auquel il se sacrifiait pour tous » (2).

Sûrement saint Ignace applaudit du haut du ciel au zèle louable et vraiment admirable de plusieurs auteurs modernes qui se sont constitués ardents promoteurs de la prière liturgique, et nous savons que ses sentiments sont partagés par les Jésuites du XX^e^ siècle. Cependant on peut se demander, *salva reverentia*, si quelques-uns d'entre eux ne cèdent pas, selon l'expression du R. P. Gillet, à un dilettantisme cultuel trop exclusif (3). Se souviennent-ils toujours que la religion est, avant tout, attachement de l'intelligence à la vérité surnaturelle, et attachement de la volonté aux pré-

---

(1) Suarez. *De Religione*. Tr. X, Lib. I, ch. VIII. *Convenienter in Societate cantus, et chori ordinarium usum non esse.*

(2) *Année liturgique* (Le Temps après la Pentecôte). T. IV, p. 304 de l'éd. 1893. Paris, Oudin.

(3) *La valeur éducative de la morale catholique*. Paris, Gabalda, 1911, p. 259-263.

ceptes de Dieu et de son Eglise ? Tout en louant beaucoup l'éducation cultuelle ou liturgique, n'est-ce pas présumer trop de son efficacité que de vouloir lui donner la part principale ?

Sous ce rapport nous ne saurions admettre sans quelque atténuation la phrase suivante du vénérable fondateur de Solesmes : « Tant de siècles durant, la solennelle célébration des divins offices avait paru l'indispensable tâche de toute famille religieuse, dont elle formait la dette sociale première, comme elle était l'aliment premier de la sainteté individuelle de ses membres ». Ces derniers mots ne dépassent-ils pas un peu la pensée de l'éminent Bénédictin ? Certes, il est bien clair que la célébration des divins offices a toujours été dans les ordres contemplatifs un aliment extrêmement important de piété; Dieu nous garde de vouloir le déprécier le moins du monde, mais l'aliment premier n'était-il pas fourni par la pratique des vertus prescrites dans la règle de l'ordre et par la réception des sacrements; il y avait là sans contredit, les éléments d'une ascèse générale et particulière plus foncière, plus substantielle que dans la célébration solennelle de l'office divin.

On a dit que toute comparaison est odieuse; elle devient particulièrement regrettable, d'où qu'elle vienne, quand on l'établit entre les moyens de piété, ou encore entre les vertus que chaque congrégation est chargée par la divine Providence de promouvoir parmi le peuple chrétien (1). Les apôtres de l'oraison vocale liturgique et les apôtres de l'oraison mentale, pour ne pas renou-

(1) Voir le Vénérable Louis de Grenade, dans la *Guide des Pécheurs*, seconde partie du second Livre, c. XIX, *Qu'on ne doit pas juger des autres par le genre de vie qu'on aura embrassé.*

veler certaines discussions peu fraternelles et peu apostoliques, doivent ici s'inspirer d'un zèle discret et d'autant moins exclusif que dans la vie catholique, ces deux oraisons s'appellent et se complètent l'une l'autre (1).

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.

Evitons donc de ruiner l'une par l'autre dans l'estime et dans la pratique. *Qui manducat, non manducantem non spernat* (Rom. XIV, 3).

Respectons surtout les ordonnances des saints dans l'organisation des exercices d'oraison vocale ou mentale, qu'ils ont imposés à leurs disciples. Et même pour les fidèles, sachons reconnaître que l'importance de la prière vocale ou de la prière mentale pourra subir quelques variations selon les époques, les situations, les besoins spirituels, les devoirs d'état (2).

Il est des esprits absolus qui facilement seraient tentés de trancher le débat par la valeur objective et la dignité intrinsèque de tel ou tel genre d'oraison. L'oraison mentale l'emporte, dira l'un, sur l'oraison vocale. Donc à priori faisons une très large place à l'oraison mentale, et diminuons sans scrupule l'oraison vocale. Et il ajoutera, peut-être : l'oraison vocale étant admirablement méthodique devait être préférée, dans

(1) Dans son livre *Métanéacarpie,* Paris, 1620, p. 220, l'original évêque de Belley gourmande les amis exagérés de l'une et de l'autre forme d'oraison ; il souhaite qu'on les unisse toutes deux : Heureux, dit-il, « celui qui sçait labourer le terrein de son cœur avec le joug de si uniforme accouplage ».

(2) Voir sur ce sujet Suarez, *De Religione,* T. II, Lib. I c. I, n. 9. — La Reguera, T. I. p. 243, n. 1474. — Alvarez de Paz, T. III, Lib. I, par. 3, c. 5, etc.

les temps antiques, je l'admets, à une oraison mentale non organisée, vague et encore sans méthode; mais maintenant que l'oraison mentale, elle aussi, est devenue méthodique et précise, elle ne doit pas céder le pas à une oraison inférieure.

Mais, dira un autre, l'institution de l'Eglise a donné à l'oraison vocale liturgique une dignité et une supériorité incontestables (1), et cette raison doit rendre très modestes dans leurs prétentions les propagateurs trop zélés de l'oraison mentale.

A l'un et à l'autre de ces défenseurs de l'usage de l'oraison, soit vocale, soit mentale, nous ferons observer, comme nous l'avons déjà dit plus haut, que le principe de préférer le meilleur objet n'est pas en pratique une règle toujours sûre. Avec pareille argumentation, on arriverait à prouver que tous les fidèles ou religieux doivent ne faire que des actes de charité. Les actes de certaines vertus, qui sont moindres en dignité, peuvent nous être plus nécessaires que d'autres qui conviennent moins à notre vocation, à nos besoins, à notre emploi (2). *Non omne quod secundum se bonum est, vel melius, expedit unicuique*, dit David d'Augsbourg dans le *De Profectu religiosorum* (3). Et, dans ce cas, un moyen de qualité inférieure ne devient-il

(1) Grancolas, *Le Quiétisme contraire à la doctrine des Sacrements*, Paris, 1695, T. II, p. 30 : Si on doit préférer la méditation à la prière de l'Eglise.

(2) Saint Ignace écrivait, le 20 septembre 1548, à saint François de Borgia que, tout en admettant que de soi une méditation sur les perfections divines est supérieure à une méditation sur les péchés ou sur les mystères, la meilleure, au moins pour chaque individu, est celle dans laquelle Dieu Notre Seigneur lui distribue les grâces qui lui sont particulièrement avantageuses.

(3) Ce livre a été longtemps attribué à saint Bonaventure; c'est sous son nom que le P. La Reguera, T. I, p. 810, cite le texte que nous rapportons.

pas de qualité excellente, eu égard à la noblesse de la fin qu'il est appelé à procurer ?

Au partisan de l'oraison vocale liturgique, nous ferions remarquer que l'oraison mentale, dans le livre de saint Ignace, n'est pas une simple oraison mentale; elle est accompagnée d'exercices spirituels de vertus dirigées vers une fin sublime. De ce chef elle pourra être préférée dans nombre de cas à une simple oraison liturgique laissée facultative par l'Eglise, surtout lorsque l'exercice des vertus, et surtout de vertus difficiles à pratiquer, devra être la fréquente préoccupation d'une vie, soit active, soit surtout apostolique, et pourra plus facilement être provoquée par l'oraison mentale. Croit-on que la célébration solennelle de l'office divin, surtout sans considérations pratiques, sera plus puissante que la méditation pour faire aimer les peines et les humiliations; il faut généralement ici jugement et élection ; pareilles affections ne sont solides et ardentes que si la lumière les a fait naître. *In meditatione mea exardescet ignis* (Ps. 38); les résolutions pratiques et viriles viennent des considérations, *Et manus hominis sub pennis eorum* (Ez. I) (1).

Reste donc la conclusion que pour la vie apostolique des religieux de la Compagnie, où l'exercice des vertus et des vertus difficiles est fréquent, il soit surtout fait appel à l'oraison mentale à base de raisonnement et unie à l'exercice des vertus apostoliques. Saint Ignace sans doute, dans les trois manières de prier, se sert d'une méthode où la formule d'oraison vocale a une large place; mais il conseille alors de ne se pas borner à une considération spéculative, il demande des mouvements de volonté ou affections, et

(1) Hayneufve, *Réponses aux demandes de la vie spirituelle.* Paris, 1673, T. II, p. 837.

des affections pratiques, de sorte, dit-il, que l'oraison s'y transforme le plus possible en exercice spirituel : *et oratio Deo redditur acceptior* (1re manière de prier).

Mais cette préférence obligée pour l'oraison mentale ne nous a pas fait déprécier l'oraison solennelle liturgique; nous aimons à nous mettre en communion de cœur et d'âme avec les religieux qui prient sur la montagne pour ceux qui combattent dans la plaine; nous pouvons même, à certain points de vue, envier leur heureux sort, et nous cherchons à nous dédommager de la privation de l'office divin célébré solennellement, par d'autres prières vocales, communes ou privées, sans compter les prières mentales.

Et certes, pour qui connaît la vie d'un religieux de la Compagnie, la part donnée à la prière vocale et à la dévotion extérieure est encore bien grande; l'estime pratique que, dès le temps de sa première formation, on lui a inculquée pour la prière sous toutes ses formes, restera à jamais gravée dans son cœur, et la bouche ne pourra taire les sentiments de son âme, dès que les travaux apostoliques lui laisseront quelques loisirs (1).

---

(1) Le Père Balthasar Alvarez, dans son *Traité de la manière dont il faut parler des choses spirituelles,* donne cet avis à ses religieux : « Et d'abord, qu'on ne parle pas tant de l'oraison mentale qu'on passe sous silence la prière vocale; qu'on ne paraisse pas la laisser comme une chose inutile, mais il faut la recommander en même temps que la prière mentale, etc. ». Voir sa *Vie,* éd. Couderc, 1912, Paris, p. 365.

Il serait long de citer les livres ou opuscules des Jésuites où l'on fait l'éloge de la prière vocale liturgique : nous nous bornons à signaler quelques-uns des principaux :

P. Du Pont : T. IV *De Perfectione spirit.* Tract. III. *De perfecta ratione officium divinum persolvendi.* P. 214-282 de l'édit. Francofurti, 1737. — Voir aussi du même auteur dans le T. II de son *Exposi-*

On trouvera une preuve de cette estime dans les deux documents suivants, composés pour des religieux jésuites par les PP. Ceccotti et Gagliardi. Nous pourrions y ajouter des instructions venant de nos Pères Généraux, en particulier celle du T. R. P. Claude Aquaviva, qui a pour titre : *De officii divini recitatione ac celebratione missæ ;* mais il sera facile à chacun de les trouver dans les recueils des Lettres de nos Pères Généraux.

---

tio... in Canticum Canticorum. Col. Agripp, 1622, p. 582 : *De voce orationis et cantu in templis.*

Alvarez de Paz, *Opera,* T. III, Lugduni, 1617, p. 85.

La Reguera, T. I, p. 283, et 306.

Fighera, *Summa spiritualis,* Dilingæ, 1692. Après avoir prouvé la thèse : *Non omnibus competit idem orandi modus,* l'auteur traite f. 6 : *De via orationis vocalis.*

Le P. Voellus publia un livre qui eut quelque succès; *Index in Breviarium Romanum ad Conciones formandas,* Turnoni, 1609; il voulait que les prêtres trouvassent dans leur bréviaire même la matière de leurs instructions au peuple : *Quo dum utentur non onusti sarcina librorum, multos in uno libro invenient : biblia invenient, doctores invenient, historias certissimas invenient, et aliis tradent ad salutem.* Voir la dédicace.

Nombreux sont les auteurs jésuites qui ont ordonné leurs livres de méditations d'après le cycle liturgique.

De oratione vocali (1).

Cum tam frequenter omnes partim sua sponte, partim etiam ex præcepto utantur oratione vocali, permagni interest modum aliquem cognoscere quo id fieri convenienter possit, ne in eo ipso in quo volumus laudare lædamus graviter Majestatem divinam.

Nos igitur, ut modum qui visus est optimus, breviter exponamus, universa tractatione duas in partes divisa, quarum prior quædam de natura et præstantia orationis vocalis, posterior quædam de ejusdem usu continebit, etc. (2).

De natura et præstantia orationis vocalis.

In præmissis necesse est cognitum ac plane perspectum habere pretium orationis vocalis, ac de ea pro merito alte præclareque sentire; quæ enim magni facimus diligenter tractamus. Genus autem hoc orationis quo voce precamur, quamvis postremum vulgo habeatur, præstantissimum tamen est et ipsam orationem, quæ solum fit mente, non paucis in rebus excellit, quod facile intelliget qui hæc capita accurate perpendet.

Primum caput : Verborum orationis vocalis auctorem esse Sanctum Spiritum. Nam hic loquimur solum de ea quæ non fit a nobis, sed vel ab Ecclesia vel a sancto aliquo vivo concinnata sit, vel deprompta ex sacris litteris,

(1) Extrait de l'*Opusculum septimum, De vocali oratione,* du P. Ceccotti, Roma, Bibliot. Vittorio Emme. Fondo Gesuitico. Cod. $\frac{1145}{3274}$ ff. 144-192.

(2) Nous ne citerons rien de la seconde partie.

in qua oratione dubitari non potest quin Spiritu Sancto dictante, appositæ sint hæ potius voces quam illæ. Quare divinum officium vel aliam hujusmodi precationem recitare, nihil est aliud quam loqui [verbis] Sanctorum vel Angelorum vel etiam Dei, ut actu fiat illud : « Spiritus postulat pro vobis gemitibus inenarrabilibus ».

Alterum est in his precationibus contineri altissimos et nobilissimos sensus, nempe ipsius æternæ sapientiæ eosque tum mire varios inter se, tum verbis omnes iisdem aptissime congruentes.

Tertium est, in iis explicari purissimas affectiones Domini videlicet et Sanctorum ; voces namque signa quædam et notæ sunt, et sensuum animi et affectionum, cum contra sæpe in oratione, quam nos sæpe formamus mente, affectiones minime puræ sint (1), nimirum nostræ, ab amore proprio depravatæ, quo illis multum detrahitur ab impetrando.

Quartum est contineri etiam ac veluti in sacra pixide custodiri altissima nostræ fidei mysteria vocibus aptissimis, qualibet suspicione omnino remota, etc.

Quintum : Genus hoc orandi non solum præstantissimum esse ratione personarum quas alloquimur, sed quia sæpe nos ipsi subimus modo Sanctorum personam, modo Christi et Dei, modo Ecclesiæ, ut usu venit in Psalmis, et personarum loco loquimur.

Sextum, est actus religionis, cujusmodi sunt adoratio, laudatio Dei, gratiarum actio, oblatio, petitio ; et multo melius dictatis a Spiritu Sancto verbis exerceri servato decore quam iis quæ nos imperiti confingimus. Nos enim rustici leges quæ in cœlesti aula servantur ignoramus ; quare formulas quasdam tradidit nobis ipse Deus, qui nos in hujusmodi officiis errare non patitur.

(1) L'auteur nous semble ici un peu sévère pour l'oraison mentale.

Septimum. Cum tota vis orationis in eo consistat ut divina voluntas moveatur quodammodo et inflectatur ad nostram, et uni Deo nota sint tempora, loca, artes agendi cum Deo, quas nobis in oratione ipse præscripsit, hæc omnia perfecte servari, quo nomine genus hoc orandi mentali valde præponendum [1] est. Quis enim mortalium cognovit sensum Domini, quis poterit cogitare viam, qua se in Domini gratia quodam modo insinuare possit, nam quo modo oremus sicut oportet nescimus. Discipulos non bene petentes expulit cum objurgatione optimus Magister : « Nescitis quid petatis »; at hic supplicem quasi libellum ab ipso Deo dictatum offerimus in quo suas ipse Deus res et voces agnoscit. Propterea Apostoli rogabant Christum Deum : « Doce nos orare », quia, ut bene gravis auctor animadvertit, solus Deus novit quem ad modum velit orari.

Octavum est : Propter illam suarum vocum et sententiarum, affectionum agnitionem, et quamdam cum iisdem quasi cum suo idiomate simpathiam fieri ut singulari cura Deus adsit iis qui hoc modo Deum orant; ex quo etiam factum est, quod diligenter animadversum valet ad orationis vocalis commoditatem, ut multi vel alicujus Psalmi, vel alicujus hujusmodi precationis recitatione resipuerint et sese a peccatis ad virtutem et Deum converterint.

Nonum : in his quæ petuntur non patere locum errori, cum alioquin, dum animo solum nostro obsequimur in oratione mentali, periculum sit ne vel perniciosa nobis vel minus utilia petamus; in iis autem precationibus expressum directe est quod nobis, proximis, sanctæ Ecclesiæ bene et utiliter postulare possimus.

Decimum. Cum in oratione mentali personam quisque privatam gerat, in vocali gerere publicam; etenim veluti legatus quidam et publicus orator constitutus a Sancta

---

[1] Le ms. porte le mot *proponendum*.

Ecclesia et a rebus omnibus ratione carentibus ut illius causam agat harum loco, cum ipsæ nequeant, meritas communi parenti gratias et laudes persolvat, accedit ad Deum, quem Deus vicissim publicam personam gerentem in curia sua cœlesti publice audit, etc.

Undecimum. Antiquissimum esse orationis vocalis usum et antiquiorem quam mentalis; illa enim vel pæne ab initio cœpit in sacris litteris vel Apostolorum temporibus; hæc autem, cum suam quisque formet, tam diu est quam diu quis ea utitur (1).

Duodecimum. Hisce modis orandi veluti quodam vinculo charitatis conjungi eos qui superioribus temporibus fuerunt cum iis qui nunc sunt et erunt, cum precationis formula eadem fuerit et futura sit semper. Quo fit ut ab omnibus gentibus omnibus temporibus iisdem vocibus Deus perpetuo laudetur.

Tertiumdecimum. Postremo, genus hoc orandi doctis, indoctis, pueris, senioribus, denique cujuscunque ordinis hominibus æquum esse, commune, et sanctæ Ecclesiæ adeo frequens, ut nunquam rem divinam faciat aut sacramentum administret sine oratione vocali.

Ex his capitibus cognita dignitate orationis vocalis, vereatur etiam atque etiam qui eam pro dignitate non tractat, ne debitas det pœnas negligentiæ, circunsonent illi aures assiduæ illæ querimoniæ : « Populus hic labiis me honorat, etc. », et : « Aufer a me tumultum carminum tuorum et cantica lyræ tuæ non audiam »; tum etiam animo obversentur pœnæ quas novit dedisse aliquos, quod in re tanta non satis elaborarint, et severitas præcepti, si ex præcepto tenetur, quo Sancta Ecclesia pro imperio jubet divinum officium devote et attente recitari, etc.

(1) L'auteur veut parler sans doute de l'oraison mentale tout à fait systématisée; la raison qu'il donne pour montrer que l'oraison mentale dure peu et ne peut être prolongée, ne prouve pas que l'usage n'en puisse être ancien.

De devotione exteriori (1).

I. Proprium est Societatis, ut colligitur ex 3 et 4. Addit. Exerc., ut externa devotio, quantumvis excellens sit, ex interna procedat.

II. Item ut sit valde accommodata ædificationi proximorum, et hoc valde spectat, ut colligitur ex 2 notabili Add. 10.

III. Ut externo cultu sequatur maxime normam et ritum Ecclesiæ Romanæ, et disciplinam Ecclesiasticam Canonum, et antiquorum Patrum.

IV. Ut non solum commendet ornatum Ecclesiarum, Altarium, etc., ut habetur Regula 6. *ut cum Orthodoxa Ecclesia sentiamus;* sed, quantum fieri potest, ut habeatur ratio in omnibus Divini cultus, ut patet in Regulis Æditui, et usu Societatis.

V. Quod, quamquam nostræ habitationes paupertatem redolere debent, moris tamen est, ut Templorum ædificia magnifica sint et splendida ex Can. II, Cong. I, et in ea parte Templi, quæ divino cultui proxime præsertim dicata est, ut sunt Altaria, Tabernacula, Pixides, Sepulchra, Lumina, nihil prætermittatur, quod ad munditiam et splendorem pertineat, quoad ejus fieri potest. In reliquo vero corpore curatur omnis modestia, et decentia religiosa, atque id multo magis in Sacello. Denique, ut omnia devotionem excitent et ædificationem, omissis inutilibus expensis ac sumptibus; præcipue vero horum omnium ratio diebus festis et solemnioribus habetur.

---

(1) Gagliardi (Ach.). *De plena cognitione Instituti,* Brugis, Desclée, 1882, p. 100.

VI. In omnibus maxime spectat, ut fiant et componantur insigni cum harmonia et architectonice; quod maxime proprium est Societatis, cum homines habeat ingeniosos, industriosos, morum nobilium, magni animi ac splendidi, diversarum nationum, qui ex singulis regionibus colligunt meliora, apum more, sibique invicem communicant.

VII. Ritus observat, qui maxime decent, nobiles, graves, et urbanos, et concinnos, citra ullam affectationem, in officiis cultuque divino. Atque ideo non permittit Sacerdotes Novitios *publice* celebrare, *donec coram aliquo, vel pluribus domesticis, privatim Missam dixerint, et admoneantur, ut, in modo dicendi, conveniant cum aliis de Societate,* et ad morem *regionis,* et *ædificationem illorum, qui eam sunt audituri, se componant* (1). Unde P. Ignatius clara voce in Missa utebatur more italico, etiam cum illam celebraret in privato Sacello (2). Quare conformitatem maxime procurat in omnibus, ad usum tamen romanum quoad potest accommodatam (3).

VIII. Quod vero officia divina publice non profiteatur ac celebret, non id facit, quia divini cultus curam minime gerat, sed ut proximum in rebus magis necessariis juvet, quod facere impediretur, si illis vacaret ex professo; quamquam, ubi opus est ad eumdem finem, ea non prætermittantur (4).

IX. In Officio vero divino, quod privatim dicunt, debent Nostri curare, ut *attente, devote, et opportuno tempore recitent* (5). Demum curat Societas, ut non modo Sacerdotes apposite celebrent, verum etiam Ministri id ipsum præstent in ministrando.

---

(1) Ex. V. 7; P. IV. 8. § 2; VIII. 1. § 8.
(2) Maff. *Vita Ignat.* L. III. c. 12.
(3) Ibid.; P. VIII, 1. § 8.
(4) P. VI. 3. B; C. III. can. 9.
(5) R. Sac. 2.

Après la lecture des deux documents précédents, il est superflu d'invoquer d'autres témoignages en faveur de notre thèse. Nous engageons cependant ceux qui voudraient un supplément d'informations, à ouvrir les volumes qui contiennent l'Institut de la Compagnie, et à y relever les passages indiqués dans les tables aux mots *Missæ, Orationes, Rosarium, Officium divinum, Litaniæ, Devotiones,* etc.; s'ils examinaient de près la vie ordinaire, domestique et privée des Jésuites, ils seraient étonnés du nombre des pratiques extérieures qui s'y rencontrent. Près des fidèles et des élèves de leurs collèges, leurs prédicateurs et professeurs ont si bien obéi à leurs règles qui leur recommandent de propager prières et pratiques, que parfois on leur a fait le reproche d'être excessifs.

En réalité, tout en faisant la part assez large à la dévotion extérieure, ils n'ont jamais oublié la prééminence pour tous du travail spirituel intérieur; il serait regrettable que, dans une formation spirituelle quelconque, la multiplicité des exercices extérieurs fît négliger l'exercice intérieur (1). Pour des religieux de vie apostolique surtout, la valeur éducative des prières vocales et du culte extérieur ne peut suppléer à l'absence de la méditation; et rien n'est plus justifiable que l'affirmation du T. R. P. Claude Aquaviva de l'insuffisante efficacité pour notre vie spirituelle à nous, de la prière vocale : *Ex quibus omnibus manifestum, quanta sit meditationis in Societate necessitas, nec omnino a vocali oratione eadem præstari, quod certæ rationes et experientia ipsa nimium aperte ostendunt* (2).

(1) P. Judde, *Œuvres spirituelles,* 1845, T. V, p. 77.
(2) *Epistola de felici progressu Societatis,* parag. 5.

II.

L'oraison mentale ordinaire dans notre vie apostolique.

Quelle que soit l'estime pratique que les membres de la Compagnie de Jésus aient conçue de l'oraison vocale et de la dévotion extérieure, nul doute qu'ils n'estiment encore plus l'oraison mentale; nous mettons à part, cela va de soi, les sacrements, et pour ceux qui y sont tenus par les lois ecclésiatiques, la récitation du bréviaire ou le chant de l'Office divin. En récitant les prières vocales de règle ou de dévotion, les religieux de la Compagnie, auront le désir de les méditer de temps en temps, au moins par l'une des trois manières de prier, pour les rendre en quelque façon mentales; de l'oraison mentale, ils admettent les formes inférieures, normales et supérieures; pour leur usage personnel ils adopteront celle qui sera la plus efficace pour les aider à remplir les devoirs de leur vocation apostolique; sauf action contraire du Saint-Esprit, cette oraison sera ordinairement une oraison pratique provoquée par la méditation proprement dite, ou par une oraison affective dont nous spécifierons plus loin la qualité. Cette méditation, cela va sans dire, s'appuyera sur les données de la foi.

Dans l'impossibilité de faire un traité complet sur l'oraison, nous posons comme principes quelques enseignements fondamentaux que saint Ignace sous-entend ou donne explicitement sur l'oraison.

L'oraison mentale qu'il demande doit être faite en esprit de foi, de révérence religieuse, de prière : cela est bien marqué par les préludes de la méditation et les divers avis disséminés dans le livre des Exercices. Cette oraison enveloppera une méditation pratique dont le but dernier sera la glorification de Dieu, et le but prochain la sanctification de l'homme par le moyen des trois voies (1). Le travail spirituel, est-il nécessaire de le dire, sera fait sous l'action de la grâce.

Cela étant admis, nous commencerons par quelques observations assez générales sur le caractère pratique qu'il est au moins avantageux de donner à l'oraison dans les débuts de toute vie spirituelle, et qu'il est nécessaire d'accentuer toujours dans notre vie apostolique; ce sera le sujet de notre premier paragraphe. Dans le second paragraphe nous verrons comment, sous l'action du principe précédent, nous employons dans notre oraison ordinaire, les trois puissances de l'âme, principalement l'intelligence et la volonté. Viendra enfin dans un troisième paragraphe, le traité inédit *De modo orandi societatis*, véritable programme pratique, sans lequel une oraison, surtout dans notre vie apostolique, ne serait pas entière; sans ce programme l'oraison ne porterait pas les fruits désirables.

(1) Cf. Ricci (Barthol.). *Instructio de modo recte meditandi.* Moguntiæ, 1605, p. 40.

A. Observations générales sur le caractère pratique de notre oraison.

Avant d'insister sur l'oraison pratique qui est nécessaire à notre état de vie apostolique, il ne sera pas superflu de remarquer que cet esprit pratique convient jusqu'à un certain degré, au moins dans les voies purgative et illuminative, aux personnes d'état de vie contemplative. N'est-il pas requis que, durant ces périodes, l'oraison ne soit pas simplement une prière aspirative ou de demande, ou de pure spéculation affective? A moins qu'en dehors de l'oraison, d'autres exercices ne la suppléent, il sera bon qu'elle soit elle-même accompagnée d'un exercice spirituel dans lequel l'homme fasse de généreux efforts pour détruire les obstacles à la perfection, et s'attacher aux vertus qui le rapprochent de Dieu. Pareille prière a toujours été estimée supérieure en mérite et en efficacité à la pure prière de pétition, ou de simple affection. Sans doute déjà il y aurait une bonne œuvre, alors qu'on emploierait l'oraison dans le seul but d'implorer le pardon de Dieu et les bienfaits de sa libéralité, mais il est encore meilleur de la prendre comme moyen de parvenir à d'autres fins, et de passer plus outre (1). C'est évidemment ce que l'on fait quand on y joint l'exercice d'une vertu. Le célèbre franciscain David d'Augsbourg, dans un livre attribué souvent à saint Bonaventure, énonce un principe qui

(1) Voir *Maxime VI* dans la série des *Maximes* que le P. Hayneufve a inscrites au commencement du second tome de ses *Méditations*.

peut confirmer notre thèse : *Aliud est, aliquod bonum exercere simpliciter propter Deum et intentione merendi veniam et gloriam, et aliud est id ipsum exercere non tantum causa merendi predicta, sed etiam per hoc obtinendi virtutem sibi cohærentem, et usitandi eam per operis exercitium et vitium contrarium expugnandi, et hoc est multo utilius* (1).

Saint Ignace estimait aussi que quiconque voulait répondre à l'appel de Dieu pour avancer dans la vie spirituelle, ferait chose prudente en ajoutant l'exercice spirituel à la prière. Bien des écrivains jésuites et non jésuites ont développé pareille thèse. Nous l'avons trouvée très bien établie dans la *Rhetorica cœlestis* du P. Drexelius : *Quam utilis ac necessaria sit orationis et mortificationis mixtura* (2). Nous y renvoyons nos lecteurs. Quoique ce soit là presque un lieu commun en ascétique, nous croyons qu'il ne sera pas inutile de citer une bonne page du P. de Clorivière sur cette question :

« Ce que nous devons nous proposer dans l'exercice de l'oraison mentale est de la faire servir directement à la perfection de notre âme, et à notre avancement en esprit, en augmentant nos forces spirituelles, comme le but des exercices du corps est de conserver et d'augmenter sa vigueur. Cette fin est tellement essentielle à l'oraison mentale, qu'il ne suffirait pas que, comme la prière vocale, elle contribuât à notre avancement dans la vertu, par les grâces qu'elle nous obtiendrait de Dieu ; elle doit influer d'une manière plus directe sur cet avancement...

---

(1) Voir p. 219 du *De exterioris et interioris hominis compositione*, éd. Quaracchi, 1899.

(2) P. 331 de l'édition *Antverpiæ*, 1636, Lib. II, c. IX.

» Quel que soit le degré d'oraison, auquel on est parvenu, il ne faut jamais perdre cet objet de vue ; il faut en tout temps se le proposer et travailler à y parvenir, quoique ce ne soit pas toujours de la même manière. Il est vrai, qu'en ne le faisant pas, on ne rendrait pas par là l'oraison mauvaise, ni même tout à fait infructueuse, parce qu'il est toujours bon et avantageux de s'occuper de Dieu et des choses saintes, mais cela ne pourrait qu'en diminuer le mérite et l'utilité. Ainsi, aux autres qualités de la prière, que nous avons ci-dessus marquées, et qui conviennent à à la prière vocale et à l'oraison mentale, il faut par rapport à celle-ci ajouter la qualité dont il s'agit ici, celle d'être *pratique,* c'est-à-dire d'être dirigée à la correction des défauts propres de chacun en particulier, et à l'acquisition des vertus dont il a le plus besoin (1). »

Il y a là d'ailleurs un principe d'application universelle, mais, nous le répétons, à des degrés différents. Dans ses conférences de Notre-Dame, le P. de Ravignan a insisté sur cette direction pratique de la prière et même de toute la religion; en deux discours excellents il a montré que Dieu veut la coopération de l'homme et sa prière, la prière avec sa coopération (2).

Ceux qui vivent dans un état de vie contemplative auront donc à cœur de donner cette coopération, surtout dans les voies purgative et illuminative; mais arrivés à la vie unitive, ils auront moins à s'occuper d'une action spirituelle effective; cependant même alors leur oraison serait suspecte, si elle n'était pas féconde en fruits qui conviennent à leur vocation. Ces fruits

(1) *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison.* Paris, 1802, p. 61 et suiv.

(2) *Conférences.* Paris, Poussielgue, 1867, T. IV, p, 449-491.

ne sont pas les mêmes que ceux de l'état de vie apostolique. Et ce sont leurs différences qu'il nous faut maintenant souligner, pour marquer à quel degré l'esprit pratique est requis dans notre oraison apostolique.

Le P. Le Gaudier, à plusieurs reprises, a comparé les deux genres d'oraison de la vie contemplative et de la vie apostolique. Voici ce qu'il en dit :

« Primo, oratio contemplativorum per se ad unionem duntaxat affectivam refertur, aliorum vero et ad affectivam, et ad practicam.

» Secundo, oratio contemplativorum eas virtutes acquirit, quæ ad contemplationis quietem sunt necessariæ, ut est silentium, solitudo, victoria eorum motuum sive corporis, sive animi, qui contemplationem interturbare possunt; cæterarum vero virtutum, quæ in vita mixta necessariæ sunt, nullo vel perexiguo studio tenetur. At aliorum oratio omne plane virtutis genus, omnem gradum summa animi contemplatione persequitur; cum nulla sit, quæ non in summo etiam gradu sit hujus vitæ statui prope necessaria.

» Denique oratio contemplativorum etsi ad impetranda proximis auxilia gratiæ adhiberi possit et debeat, aliorum tamen oratio peculiari quadam obligatione eo spectare debet, ut iis circa quos laborant, cœleste lumen et divinæ gratiæ impulsus ad salutis suæ et perfectionis viam capessendam impetrent (1) ».

Le P. Le Gaudier revient sur ce sujet dans le t. II (2) : « Oratio contemplativa quanquam ad virtutes nonnullas tendat, quæ ad vitæ illius quietem necessariæ sunt,

(1) *De perfectione vitæ spiritualis.* Lutetiæ Parisiorum, 1856, T. I, P. II, sec. III, c. XI, p. 411.

(2) Pars V, sec. III, c. XVII, p. 188.

plurimas tamen omittit, quibus ea vita carere sine detrimento potest. At vero oratio hominis qui vitæ mixtæ se dedit, ad omnes prorsus virtutum affectus excitandos, eorumque perfectionem acquirendum tendit : virtutes enim omnes non solum theologicæ, sed etiam morales... »

Avant le P. Le Gaudier, il y avait déjà dans la Compagnie une tradition bien formée qui remontait jusqu'à saint Ignace, pour proclamer que nous donnions la primauté aux vertus de mortification et de dévouement au lieu de l'attribuer à l'oraison purement affective. Saint Ignace avait dit : « J'appréhende qu'en cherchant à atteindre la perfection propre de la Compagnie, nous nous trompions sur la voie qui y doit conduire, et qu'on ne mette la prière à la place du renoncement (1). » Certes, il estimait la prière et l'oraison, sans lesquelles il est difficile d'arriver à la perfection apostolique (2); mais il prisait encore plus les vertus solides d'abnégation et de vrai zèle; et l'oraison qu'il admettait de préférence, était l'oraison pratique, qui procure ces fruits précieux (3). Ici surtout on peut saisir, avec de multiples écrivains spirituels de la Compagnie, les différences spécifiques des procédés spirituels employés dans les vies contemplative et apostolique ou mixte. Le bienheureux Pierre Le Fèvre écrit dans son *Mémo-*

(1) Voir de Franciosi, *L'Esprit de saint Ignace,* Nancy, 1887. p. 327.

(2) Ibid., même page.

(3) Le P. Nadal est particulièrement favorable à la vie d'oraison en plusieurs de ses notes et instructions; mais il maintient toujours les différences qu'il y a entre notre oraison et celle des religieux de vie contemplative. Voir le document : *De la Oratión, specialmente para los de la Compagnia.* Epistolæ P. Nadal, T. IV, p. 672-681. *Monumenta historica Societatis Jesu,* Madrid, 1905.

rial (1) le 4 octobre 1542, en la fête de saint François d'Assise :

« Le même jour, tandis que je m'occupais de certaines pensées sur le mode de bien prier et sur divers modes de bien agir, et que je considérais aussi comment les bons désirs sont des voies pour arriver aux bonnes œuvres, je remarquai et je sentis clairement en esprit que celui qui cherche Dieu dans les bonnes œuvres le trouvera ensuite mieux dans l'oraison et que l'oraison le lui fera ensuite trouver mieux dans les œuvres. Celui donc qui cherche et qui trouve l'esprit de Jésus-Christ dans les bonnes œuvres, celui-là procède d'une manière plus solide que celui qui négocie par la seule oraison. Ce dernier a cet esprit par l'affection, le premier l'a par l'effet. Tu dois donc t'efforcer de te briser toi-même, de te mortifier, de te vaincre et de te disposer à entreprendre une bonne œuvre, par l'exercice même des bonnes œuvres; et tu sentiras fréquemment que c'est la meilleure préparation à l'oraison mentale. Ta vie doit donc tenir de celle de Marthe et de celle de Madeleine; elle doit s'appuyer sur l'oraison et sur les bonnes œuvres; elle doit se composer de la vie active et de la vie contemplative. Mais comme il t'arrivera souvent d'exercer l'une pour le bien de l'autre, et non pour elle-même, c'est-à-dire d'employer l'oraison comme moyen de mieux agir, ou au contraire les bonnes œuvres comme moyen de mieux prier, il faut voir comment tu dois allier l'action et l'oraison, et comment tu dois les coordonner ensemble. Or, parlant en général, je dis qu'il vaudra mieux coordonner et rapporter toutes tes oraisons aux trésors des bonnes œuvres, que de suivre la marche contraire, c'est-à-dire de rapporter les bonnes œuvres aux trésors de l'oraison.

(1) Edit. Paris, 1874, p. 155.

» Il en serait autrement, s'il est ici question de quelqu'un qui mène une vie purement contemplative, dont le but est de se livrer à des exercices propres à accumuler les trésors de la connaissance et de l'amour de Dieu. Le contemplatif n'a pas à demander des grâces aussi universelles que celles qui sont nécessaires à ceux qui vivent dans l'action : car ces derniers se trouvant dans des états fort divers, tantôt auprès d'eux ou au-dessous d'eux, tantôt en avant d'eux-mêmes et tantôt en arrière, tantôt à droite et tantôt à gauche, et travaillant dans ces divers états, ont besoin de différentes vertus. D'où il résulte qu'il y a obligation pour eux de se perfectionner dans plusieurs vertus, sous peine de manquer à leur mission. Ils ont besoin de posséder, dans un certain degré, la patience, l'humilité, la charité et les autres vertus que demandent les rapports avec les inférieurs ou avec les supérieurs. Mais, outre ces vertus, il faut qu'ils en aient d'autres et qu'ils les possèdent dans divers degrés, selon la diversité si grande des situations où ils se trouvent. C'est pourquoi il est facile à de tels hommes de découvrir en eux-mêmes, par les travaux auxquels ils se livrent, des nécessités spirituelles en très grand nombre, qui réclament le secours des vertus divines, des onctions divines et l'infusion des divers dons de Dieu, et cela non pour eux seulement, mais encore pour ceux au salut et à la perfection desquels ils travaillent. Nous avons, en effet, besoin, pour procurer aux âmes les secours nécessaires, d'être aidés nous-mêmes en diverses manières; nous avons besoin de bien des lumières spirituelles, d'yeux, d'oreilles et des autres sens, et non seulement de cela, mais nous avons encore besoin de force, de piété, de vertus de libéralité, de diligence et des autres diverses vertus de l'âme et du corps. Si nous en sommes

dépourvus, il en résulte manifestement deux dommages. L'un nous atteint nous-mêmes : c'est qu'il y a défaut en nous. L'autre atteint le prochain, et c'est que, au lieu de travailler, comme on le doit, à son bien spirituel, on ne le fait que de plusieurs manières mauvaises ou du moins qui laissent à désirer.

» C'est donc à ce but, c'est-à-dire à bien secourir le prochain, que nos oraisons devront être rapportées, de préférence à la marche contraire qui consisterait à rapporter les œuvres à l'oraison. Je dis ceci en général, en considérant le but que nous nous proposons dans le genre de vie que nous avons embrassé. »

Cette doctrine spirituelle du bienheureux Pierre Le Fèvre n'est que l'écho de celle de saint Ignace qui s'en est expliqué en mainte circonstance (1). A sa suite nos maîtres spirituels nous ont déclaré que chez nous comme dans les ordres apostoliques mendiants l'oraison n'est pas notre fin propre. Ecoutons-en quelques-uns :

Le P. Achille Gagliardi († 1607), dans son traité *De plena cognitione Instituti* (2), insiste sur les caractères spécifiques de notre oraison, entre autres sur le suivant :

« Nostra oratio non solum habet pro scopo virtutes ad meditandum, et ut illas impetret, sed per ipsum orationis exercitium et usum, tanquam per potissimum instrumentum, et in illa ipsa virtutes exerceat et acquirat. Unde maxima ex parte occupatur in actibus earum elicitis, ut pœnitentiæ ac mortificationis in prima hebdomada; in secunda et aliis, virtutum aliarum omnium, et maxime earum quæ sunt nostri Instituti; nam sicut

(1) Voir en particulier Maffeius, *De vita et moribus Ignatii Loyolæ*, Col. Agrip. 1585, p. 670, Lib. III, c. II. — De Franciosi, *L'Esprit de saint Ignace*, Nancy, 1887, p. 324 et suiv.

(2) P. 98-99 de l'édit. 1882.

tota die vacare debemus studio nostrarum virtutum operando, sic in oratione eisdem debemus incumbere intense orando; charitatem autem summam exercemus per viam unitivam. Unde sequitur, quod studium in nostra oratione debet esse maxime in labore et conatu virtutum, et propterea P. Ignatius in Exercitiis vult fieri reflexionem fructuosam ad seipsum ab eo qui meditatur. Quare non in consolationibus ac fervoribus sita est. Et est nostra oratio propterea laboriosa, practica, et omnium virtutum acquisitiva, et est quodammodo magis Martha, quam Maria, seu potius magis contemplatio efficax ad impetrandam et acquirendam virtutem; est activa, quia virtutes orando acquirit per usum ipsarummet in oratione.

» Proprium erit nostræ orationis non solum ad propriam salutem, sed etiam ad aliorum procurandam referri. Unde orant Nostri pro proximis...

» *Scopi* sunt : sumere vires operandi, impetrare dona ad fructum ministeriorum, gratias agere pro beneficiis, Societatis conservatio et incrementum, consulere cum Deo agenda per viam electionis, et communicare omnia cum Deo, juvare benefactores oratione... »

Le Père Alphonse Rodriguez († 1616), le célèbre auteur de la *Pratique de la perfection chrétienne*, nous déclare (I^re^ Partie, V^e^ traité, ch. XIV) que « pour bien faire l'oraison et pour en tirer un grand fruit, il nous sera d'une extrême utilité de nous mettre d'abord dans l'esprit que l'oraison n'est pas la fin que nous nous proposons dans la vie spirituelle, mais que c'est un moyen dont nous nous servons pour notre avancement et pour notre perfection. »

Le P. Louis du Pont, dans la vie du Père Balthazar Alvarez, écrit : « L'oraison n'est pas précisément la fin propre de la Compagnie, ni des autres Ordres mendiants qui

s'occupent du salut des âmes, bien qu'elle le soit de ceux qui ont la vocation de vivre dans la solitude; mais elle est un instrument universel dont nous nous servons, avec d'autres moyens, afin d'acquérir les vertus et de faire la conquête des âmes (1). »

Le P. Lancicius († 1651) est du même avis, si l'on en juge par l'insistance qu'il met à recommander l'esprit pratique dans les méditations. Dans son traité deuxième (2), il recommande la diligence « in Meditationibus accurate expediendis, ac dirigendis ad vitæ sanctimoniam practicam comparandam (quæ sita est in cordis munditia a defectibus, etiam levibus, plena deliberatione commissis, et in passionum inordinatarum dominio, et in actionibus omnibus perfecte instituendis, et ad normam divinæ voluntatis exacte conformandis, et in omnibus rebus adversis patienter, libenter, et cum exultatione tolerandis ». Il reprend la même question dans son traité Ve (3), et la développe plus longuement encore.

On trouve la même doctrine dans plusieurs livres qui contiennent des exhortations domestiques, ou des directions données aux novices. En voici un exemple dans un petit livre, plusieurs fois réimprimé, du P. Csakanyi († 1703) (4) :

« Ex his collige meditationem non esse finem hominis religiosi, sed medium duntaxat, et instrumentum ad subjugandas animi passiones, extirpandos vitiorum habitus, et debitos virtutum actus juxta Instituti

(1) Voir édition Couderc, Paris, 1912, p. 426.

(2) *Opusculorum spiritualium tomus primus.* Antverpiæ, 1650, p. 161. n. 173. — Voir encore le n. 180.

(3) *Ibid.*, p. 354, nos 58 et suiv.

(4) *Praxis fructuose meditandi religiosis potissimum tironibus accommodata,* Viennæ-Austriæ, 1694, p. 6.

rationem exercendos. Gravis proinde error foret, ac illusio, si quis in meditatione, tanquam termino conquiesceret, ejusque solatiis, ac dulcedine pasci vellet, atque juxta horum mensuram suæ meditationis fructum, bonitatem, et successum metiretur; hoc enim esset scopum, et ordinem meditationis invertere, et medium pro fine constituere. »

Après ces citations, la doctrine générale sur le genre d'oraison pratique qui nous convient, paraîtra suffisamment établie. Inutile d'ajouter d'autres témoignages. Remarquons en passant qu'on pourrait faire des réflexions analogues sur l'oraison et les retraites des personnes de vie active, d'après ce principe général très bien formulé par le cardinal de Richelieu dans son *Traité de la perfection chrétienne* (1) :

« Chacun doit accommoder sa dévotion à sa condition, et non sa condition à certaines règles spirituelles qui, pour n'avoir aucune proportion au genre de vie de celui qui les veut pratiquer, sont comme des greffes excellentes, lesquelles étant entées sur des sauvageons qui n'ont aucune affinité avec leur nature, les feront périr au lieu d'y porter du fruit. »

La direction que saint Ignace a donnée à ses fils spirituels ne pourrait rencontrer d'objection que de la part de ceux qui, la comprenant mal, concluraient des

(1) Dans le T. II du *Dictionnaire d'ascétisme*, de Migne, Paris, 1854, c. 1167. — A ce point de vue général, la question a été fort bien élucidée par le R. P. Raymond Chapponel, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, en son livre *Examen des Voyes intérieures*. Paris, 1700. Voir p. 106 à 116. — Plusieurs auteurs qui ont combattu ceux qui, comme les Molinistes et les Semi-Quiétistes, mettent toute la perfection dans la contemplation, ont enseigné la même doctrine. Nicole a d'utiles observations sur les amis exagérés de la contemplation. Voir *Refutation des quiétistes*, Paris, 1695, p. 234, 241.

leçons qu'il a données, qu'à ses yeux la prière et l'oraison n'ont pas assez d'importance; pour eux ils sont portés à mettre toute la perfection dans la contemplation.

Nous protesterons contre leurs interprétations en leur déclarant que saint Ignace estimait, on ne peut plus, pour lui-même et pour ses enfants l'oraison ordinaire et aussi la contemplative; mais il leur disait, au rapport du P. Natal :

« Rex habet duos filios : unum mittit ad summa negotia, ad bella difficillima, alium habet secum in mensa : ille majus habet repositum præmium. Ita est qui actionibus versatur charitatis ac arduis, præ contemplativis (1). » Natal ajoute : « Visus est hoc dixisse ex sensu interiori, sed ego hoc loco intelligo activam vitam superiorem, de qua alias (2). »

Si à ses vaillants fils qui combattent avec lui, comme Mathathias et ses fils, les combats du Seigneur, Ignace accorde moins qu'à des membres d'un ordre contemplatif les douceurs de la prière solitaire ou des belles cérémonies liturgiques, il leur demande cependant d'entrer dans la familiarité du Seigneur; ses Constitutions leur conseillent avec instance de communiquer fréquemment et intimement avec Dieu. Ils voudront être des plus fervents, dans l'obéissance à ces paroles du divin Maître : « Oportet semper orare et non deficere ». (Luc, 18) Ils viseront à être tout à la fois hommes de prière et d'union intime avec Dieu, et apôtres dévoués dans le travail de la sanctification des âmes.

(1) Epistolæ P. Natal, T. IV, p. 646.

(2) Les éditeurs des *Monumenta historica Societatis Jesu* ajoutent ici la note suivante : « Id est, vitam activam cum contemplativa conjunctam, seu vitam mixtam, qualem alias ipse P. Natalis describit, quæ proculdubio perfectior est. »

Voici la réponse faite jadis, par un ancien père spirituel de la Compagnie, à ceux qui comprenaient mal les paroles de saint Ignace disant que nous devons nous adonner beaucoup plus à l'acquisition des vertus qu'à l'oraison, et qui s'opposa parfois à ce que l'un ou l'autre des premiers Pères se plongeât dans l'oraison pendant de longues heures ou journées :

« Quamvis autem hæc ita sint, absit tamen a nobis quam longissime, ut in eam unquam deveniamus opinionem, quod modica in Societate Jesu, aut in quovis alio Statu Religioso mixto habenda sit orationis ratio, aut ut existimemus, Sanctum Patrem Ignatium non optare admodum, ut Ipsius filii sint Viri magnæ et multæ orationis. Satis animum Illius declarant ipsæ, quas pro Societatis sua condidit, Constitutiones; satis illa, quibus illustrissimis nobis præfulsit exempla. Iste proinde solummodo Ipsius fuerat animus, ut, qui mixtam profitentur vitam, in oratione sola (quod contemplativam vitam agentibus fere potest indulgeri) non conquiescant, aut ita sistant, ut illam ad vitæ suæ morumque efformationem, obeundaque perfecte status sui munera non referant, præcipue ad assiduam sui ipsius, totiusque amoris proprii abnegationem : quæ ipsa, uti et omnis alia, ad mixtum vitæ genus requisita necessariaque virtus, cum sine multâ oratione comparari nunquam possit, vel ex hoc satis elucet, quam assiduum magnumque in omni Religioso vitæ mixtæ Instituto vigere debeat studium orationis. Id quod pro tanti argumenti debito paulo amplius est declarandum (1). »

Concluons cette première section par le témoignage du P. Ach. Gagliardi (2) :

(1) Stromayr (Balthazar), S. J. *Theopolitica-Religiosa seu allocutiones asceticæ ad Religiosos.* Ingolstadii, 1715. Pars III. Allocutio I, p. 10.

(2) *De plena cognitione Instituti,* p. 96.

« Orationis studium maxime proprium esse Societatis, vel ex eo patet, quod Constitutiones sæpe requirunt spiritualium rerum ac devotionis exercitia, *familiaritatem cum Deo* et communicationem, quæ cum in omnibus exigunt, tum vero maxime in Generali (1), et Rectoribus (2),

I. Proprium est Instituti, quoad hanc orationem :

» 1°. Habitum ejus acquirere talem, ut inter tot distractiones et impedimenta negociorum, occupationum ac ministeriorum, facile possit per illum mens elevari in Deum, et ab eo tanquam a fonte gratias hauriri necessarias.

» 2°. Oratio vero nostra non tendit ad propriam consolationem, propter quam solitudinem affectet, sed habet intrinsecam relationem ad operandum, et eo animo atque conatu fieri debet, ut per eam aptius instrumentum fiat ad opus (3), a quo non retrahit oratio, immo vero vires suggeret et impellit ad illud, et signum bene orantis est fervor operis.

» 3°. Oratio nostra debet esse cum summa annihiliatione et expropriatione, etiam quoad gustus spirituales et illuminationes, sive illa modica sit, sive multa, juxta vires et occupationes, sive exaudiatur sive non, sive cum ariditate, sive aliter cedat (4).

» 4°. Proprium Nostrorum est, ut extra tempus ordinarium facillime elevari in Deum possint per jaculatorias orationes, et hoc etiam in mediis operationibus....

» 5°. Proprium nostræ orationis est, ut sit cum directione Superioris...

---

(1) P. IX, 2, § 1.
(2) P. IV, 10, § 4, 5.
(3) P. VI, 3, § 1.
(4) P. III, § 1.

» 6°. Oratio nostra non tam nascitur ex solitudinis occasione, aut devotione, aut privato studio et proprio conatu, sed potius ex ipsa cordis mortificatione ac puritate affectus, unde ex ea debet oriri, et mensurari vigor ejus et intensio. »

Après cet exposé général du caractère de notre oraison dans la vie apostolique, nous pourrons plus facilement étudier la méthode adoptée par saint Ignace dans l'oraison mentale ordinaire et ensuite dans l'oraison contemplative.

B. Etude de l'oraison mentale ordinaire dans notre vie apostolique.

Nous n'arrivons au sujet précis de notre seconde partie qu'après un long aperçu sur le caractère général de notre oraison; nos lecteurs ne se plaindront pas, je l'espère, de notre lenteur à aborder la question annoncée; car nous avons déjà, dans cette première section, comme aussi dans l'avant-propos de tout notre travail, posé des principes qui nous permettront de résoudre les questions complexes que ces sujets de spiritualité soulèvent nécessairement.

Nous avons écarté l'objection de quelques écrivains qui trouvent que saint Ignace attache trop peu d'importance à l'oraison mentale. D'autres vont déclarant qu'il lui donne une part trop grande, surtout à l'oraison qui s'appuie sur le raisonnement spirituel. Pour répondre à ces derniers, rappelons l'anecdote touchante qui est consignée dans les *Chroniques de*

l'Ordre de saint François (1). Nous citons d'après le P. Alphonse Rodriguez (2).

« Un saint religieux nommé Frère Egidius dit un jour à saint Bonaventure, qui était général de l'ordre : Dieu vous a donné de grands talents à vous autres savants, avec lesquels vous pouvez le servir et le louer; mais nous autres simples et ignorants, qui n'avons aucune lumière, que pourrons-nous faire pour plaire à Dieu ? — Quand Notre Seigneur, répondit saint Bonaventure, n'aurait point donné d'autre grâce à un homme que celle de pouvoir aimer Dieu, elle suffirait, pour qu'il puisse lui devenir plus agréable et mériter davantage que par tous les autres moyens réunis ensemble. — Hé quoi, repartit ce bon Religieux, un ignorant, un homme grossier peut donc avoir autant d'amour pour Jésus-Christ qu'un homme savant ? — Il le peut, répliqua saint Bonaventure; et une pauvre femme, simple et grossière, peut avoir autant de charité que le plus célèbre Théologien. Alors ce bon Religieux, tout transporté de ferveur, courut au jardin du côté qui regarde la ville, et se mit à crier à haute voix : O vous, pauvre femme simple et grossière, aimez Notre Seigneur Jésus-Christ, et vous pourrez acquérir encore plus de mérites que frère Bonaventure; et à peine eut-il achevé ces paroles, qu'il entra comme à son ordinaire en extase et il y demeura pendant trois heures. »

Quelle aurait été, demandons-nous maintenant, la réponse de saint Ignace à un bon frère coadjuteur sans lettres, qui lui eût posé la question adressée par le Frère Egidius à saint Bonaventure? Nous ne pou-

(1) *Hist. Ord. Min.* Lib. 7, c. 14.
(2) *Pratique de la Perfect. chrét. Traité de l'oraison,* c. XIII.

vons douter qu'elle n'eût ressemblé à celle du saint Docteur franciscain. Une foi vive, une humble prière, une véritable obéissance, un grand dévouement à ses fonctions : voilà ce que saint Ignace aurait recommandé d'abord à ce bon Frère. Puis, dans la mesure de ses capacités, il lui aurait enseigné des manières de bien réciter le rosaire, de faire quelques examens et considérations bien simples; et avec ces moyens il aurait eu la confiance de le mener à la plus haute perfection.

Mais si le questionneur avait été un disciple d'une intelligence plus affinée, appelé surtout à exercer le ministère apostolique, saint Ignace aurait ouvert le livre des Exercices, et lui aurait conseillé d'y étudier les méthodes d'oraison mentale qui y sont enseignées. Sans entrer d'abord dans de hautes théories sur la psychologie des facultés inférieures, et des facultés supérieures, mémoire, intelligence, volonté, il l'eût formé par la pratique intelligente des vertus apostoliques. Saint Augustin disait : « Non qui magna cogitamus, sed qui magna vivimus ». Saint Ignace propose aussi des vérités bien simples, tirées des Livres saints ou de la Tradition, et il vise à la pratique des vertus les plus sublimes : c'est ce dernier résultat qui lui importe le plus.

Quoique ses méthodes soient extrêmement simples, elles ouvrent des horizons immenses. Pour contenter pleinement les théoriciens de la spiritualité, même dans l'étude de l'oraison ordinaire appliquée à notre vie apostolique, il faudrait analyser ses leçons sur la manière d'y exercer spirituellement l'homme tout entier; nous nous bornerons à dire ce qu'Ignace exige des facultés nobles de son disciple, religieux apostolique. Dans les lignes suivantes on trouvera donc un rapide aperçu de l'exercice de la mémoire, de l'intelligence

surtout, qui est essentiel à l'oraison mentale, et enfin de la volonté. Encore nous faudra-t-il prier nos lecteurs de remonter le plus possible aux auteurs dont nous aurons, dans notre mosaïque de textes, cité quelques phrases trop courtes.

Mémoire. — Evidemment il ne peut être question ici de matière fournie par la seule philosophie naturelle, indépendante de la révélation.

Les sujets fournis par saint Ignace sont tirés de l'Ecriture Sainte et des pratiques de la vie spirituelle, dit le Pape Paul III dans son approbation : *ex sacris scripturis, et vitæ spiritualis experimentis elicita.*

Dans leur choix cependant, et dans leur adaptation à une vie apostolique, il y a lieu de préférer des matières qui forment le religieux et l'apôtre : sans exclure les vérités de première semaine et celles qui concernent les perfections divines, ce seront surtout et normalement les mystères de la vie de Notre-Seigneur qui fourniront les meilleurs sujets de méditation à un apôtre.

Le P. Natal a composé une instruction sur ce point : *Argumenta solitæ meditationis poterunt esse hæc, quæ sequuntur* (1), et il débute par ces mots : *Omnia mysteria vitæ Christi.* Que les amis de la liturgie parcourent cette liste, et ils auront la satisfaction d'y lire des phrases comme celle-ci : *De mysteriis et festis, quæ in ecclesia totius anni curriculo celebrantur; quando vero festum non erit, recurrendum ad argumenta quædam communia meditationum.* Plus loin il écrira en parlant de l'oraison en général : « *Sequendæ sunt ecclesiæ devotiones in suis officiis : plus enim sentitur spiritus, ubi tota ecclesia illi spiritui vacat, et beati in eodem exultant* ».

(1) *Epistolæ,* T. IV, p. 576.
(2) *Ib.,* p. 691.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

1907

7. **Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.** M. Meschler, S. J. 38 pp. 0.75
8. **Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites?** G. Le Bail. 38 pp. 0.75
9. **La Méditation fondamentale avant saint Ignace.** (Essai historique et critique.) H. Watrigant. 148 pp. . . . 2.50
10. **Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées.** R. P. Walter, C. SS. R. 51 pp. 1 »
11. **La Retraite de Vennes.** V. Huby (1678). 50 pp. . . . . 1 »
12. **Bibliographie des récentes publications sur les Exercices spirituels et les retraites.** H. Watrigant. 43 pp. . . 0.80

1908

13-14. **La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes,** d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. Debuchy. 152 pp. 2.50
15. **Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia,** d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp. 0.50
16. **Retraites de sourds-muets.** H. Jeanvoine. 30 pp. . . . 0.60
17. **Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome.** Mgr R. Schüller. 55 pp. 1 »
18. **Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace.** A. Boone, S. J. 30 pp. 0.60

1909

19. **Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne.** L. Taparelli, S. J. 51 pp. . . 1 »
20. **Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace.** M.-F. Gibert. 42 pp. 0.80
21. **Une zélatrice des retraites, Maria-Antonia de San José.** J.-B. Couderc. 83 pp. . . 1.60
22. **Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de départ.** L. Farsy. 75 pp. . 1.40
23. **De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ PP., S. Thomam et FF. Vitæ communis.** H. Watrigant, 56 pp. . . . . 1 »
24. **Bibliographie 1908-1909.** H. Watrigant. 48 pp. . . 0.80

1910

25. **La pratique des Exercices spirituels dans l'ancienne Mission du Maduré.** L. Besse, S. J. 45 pp. 0.80
26. **Sacra Tempe seu de sacro Exercitiorum secessu Exempla collecta.** P. Manrique. 72 pp. 1.40
27. **Les Retraites à Madagascar-Central.** C. du Coëtlosquet. 84 pp. 1.60
28. **Une Maison de retraites fermées à Nancy au XVIII^e^ siècle.** E. Bocquillion, 95 pp. 1.80
29-30. **Les Annotations des Exercices de S. Ignace.** P. Wamy, S. J. 80 pp. 1.60

1911

31. **La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc.** P. Debuchy. 96 pp. 1.80
32. **S. Charles Borromée et les Exercices de S. Ignace.** Mgr A. Ratti. 42 pp. . . . 0.80
33. **Le P. Huby aux Indes ou le Miroir de l'âme chez les Protestants.** H. Hosten, S. J. 45 pp. 0.80
34. **Explication inédite des Règles d'Orthodoxie.** C. Judde. S. J. 30 pp. 0.60
35. **Duo antiqua Exercitiorum directoria.** Hoffæus et Ceccotti, S. J. 50 pp. . . . . 1 »
36. **Bibliographie 1910-1911.** H. Watrigant. 45 pp. . . 0.80

1912

37-38. **Bellarmin et les Exercices spirituels.** X. Le Bachelet. 152 pp. 2.50
39-40-41. **Les Exercices spirituels à la naissance des Séminaires.** H. Watrigant. 132 pp. . 2.25
42. **Contemplatio ad Amorem spiritualem.** Méditations inédites. 48 pp. 0.80

1913

43. **Quel est l'auteur de l' « Anima Christi »?** 56 pp. . . . 1 »
44. **Vie de Sœur Marie Bonaventura.** N. Lancicius, S. J. 58 pp. 1 »
45-46-47. **Des méthodes d'oraison dans notre vie apostolique.** H. Watrigant. (*Sous presse.*)

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (6e).

Collection des Retraites spirituelles

S. Ignatii de Loyola Exercitiorum Spiritualium editio princeps qualis in lucem prodiit Romæ MDXLVIII. Beau volume in-16 jésus sur papier vergé . . . . . **5 »**

Reproduction phototypique de la première édition des Exercices, faite à Rome en 1548 sous les yeux de saint Ignace.

Exercices spirituels de S. Ignace de Loyola, traduits sur l'Autographe espagnol, par le P. P. DEBUCHY. In-16 raisin de 231 pp. **2.50**

Ouvrage destiné à l'étude comparative de l'original et du texte latin. Pour servir parallèlement avec l'ouvrage précédent.

Francisci Suarez, S. J., de Spiritualibus Exercitiis sancti Ignatii Tractatus novis curis P. P. DEBUCHY **iterum in lucem prodit.** In-18 de 136 pp. **1.50**

Indispensable *commentaire* de Suarez qu'on devait jusqu'ici aller chercher dans la masse des in-folios et qui sera désormais *ad manum*, comme il le mérite par sa solidité et par son ancienneté.

La Conduite des Exercices spirituels de saint Ignace dans leur application aux retraites ordinaires, par le P. Pierre COTEL, de la Compagnie de Jésus. In-18 de 188 pp. . . . . **2 »**

Directoire plus moderne et plus simple, qui permettra une initiation facile aux débutants de la retraite.

Retraite à des enfants de Marie, par le P. ROLLIN, *de la Compagnie de Jésus.* In-12 de 255 pp. . . **2 »**

Tirée à peu d'exemplaires non mis dans le commerce, cette retraite, qui fut prêchée à la Visitation de Dijon, était devenue introuvable.

Exercices du Chemin de la Croix pour les huit jours d'une retraite, par le P. MALOU, *de la Compagnie de Jésus.* In-18 de 323 pp. . . . . **1 »**

Retraite sur les qualités et devoirs du chrétien, par le P. J.-N. GROU, S. J. In-18 de 241 pp. . . **2 »**

Reproduction conforme au manuscrit inédit.

Les quinze étapes des Exercices de saint Ignace, par le P. E. BECKER, S. J. In-18 de 214 pp. . . . **2 »**

Pensées pour le temps de la retraite, par le P. Joseph RICKABY (Traduit de l'anglais par M. JARY). In-18 de 300 pp. **2.50**